

# CONTRE le RACISME D'ETAT et les EXPULSIONS d'ETRANGERS, ABROGATION des LOIS ANTI-IMMIGRES FERMETURE des CENTRES de RETENTION RÉGULARISATION des SANS-PAPIERS

Déjà restreintes par de multiples lois encadrant l'immigration, les conditions de vie des étranger-e-s sur le sol français, depuis 2007, se sont très fortement dégradées ; les lois sarkozyennes ont donné aux préfets tout pouvoir de ne pas délivrer, ou de ne pas renouveler, les titres de séjour.

La dernière en date, dite "loi Besson" (juin 2011), a encore durci le droit au séjour des Etrangers gravement malades (atteints d'un handicap lourd, ou du sida, d'un cancer, d'une hépatite) : ils se voient en effet refuser une carte de séjour dès lors que le traitement contre leur pathologie "existe dans leur pays d'origine" sans se préoccuper de savoir si leur situation géographique ou financière leur permet effectivement d'accéder aux traitements existants.

Parallèlement, quand 50 000 demandeurs d'asile ont sollicité la protection de l'Etat français en 2010, 75 % d'entre eux n'ont été pris en charge par aucune structure d'accueil, et seulement 30 % ont finalement obtenu le statut de Réfugiés.



Guéant, super-préfet de l'Intérieur, ne s'est pas privé de le répéter : les objectifs d'expulsion annuels doivent augmenter. Passé à 30000, chiffre officiel des expulsions "réalisées" en Métropole en 2010, - auquel s'ajoutent les 32000 expulsions jamais commentées des DOM-TOM (dont 26000 rien que pour Mayotte) ! - ce chiffre aurait explosé en 2011 avec un record de 33000. Le leitmotiv qui revient de manière obsessionnelle dans le discours du "Chef", c'est qu'il faut fermer les frontières, empêcher les migrants (même ceux qui ont fui récemment la Tunisie, l'Egypte, la Libye, la Somalie, la Syrie...) d'entrer en France, ne serait-ce que provisoirement, pour y trouver refuge. Expulser et interdire, voilà les maîtres-mots.



Derrière cette obsession, justifiée par une prétendue "défense de l'identité française", qui serait donc menacée, il s'agit de s'attaquer à l'immigration légale : que ce soit pour le travail ou pour le regroupement familial, le chiffre des régularisations doit apparaître comme exorbitant (alors qu'il est stabilisé depuis longtemps) et alimenter le fantasme de "l'invasion". L'exemple de l'application de ce principe aux Etudiants étrangers est caricatural : des centaines de diplômés des Grandes Ecoles françaises se sont vu refuser une autorisation de travail par les préfetures, alors qu'ils avaient trouvé un contrat d'embauche à la hauteur de leur qualification.

Le message doit s'ancrer dans les consciences : il y a trop d'Etrangers en France, trop de gens qui viennent prendre le travail des Français, voire qui profitent de notre système de protection sociale, et si l'on fait le lien avec les autres propos récents de Guéant/Sarkozy sur l'islam (viande halal, polygamie, port du voile...), les fraudes à la Sécu ou au RSA, ou la délinquance des "Roumains", on constate que l'idéologie raciste a gangrené le plus haut niveau de l'Etat, qui affiche, sans aucun état d'âme, l'équation étranger = délinquant.

C'est aussi depuis longtemps le fond de commerce raciste et xénophobe de l'extrême-droite, en particulier du Front National.



Mais si, en période électorale, l'on cherche ainsi à détourner l'attention des citoyens-électeurs des véritables problèmes sociaux que le gouvernement s'est montré incapable de résoudre (précarité, explosion du chômage, blocage des

salaires, inflation des prix, mal-logement), cette obsession qui fait de l'Etranger une menace ne suffit pas à masquer cette réalité : les migrants en situation irrégulière, "sans-papiers", sont une population laborieuse à bon marché qui fait les affaires du patronat dans les secteurs-clés du bâtiment, de la restauration, de l'hôtellerie, du nettoyage, de l'aide à la personne, du gardiennage.



D'un côté, la stigmatisation des Etrangers, de l'autre, leur exploitation !

Paradoxe apparent : en réalité, deux faces d'une même politique.

Derrière l'idéologie raciste, l'économie marchande et les profits records.

Parce que nous voulons l'égalité des droits dans une société fraternelle et solidaire, nous faisons du combat pour le respect des droits fondamentaux des Etrangers (séjour, asile, santé, travail, éducation, logement, protection sociale) notre combat.

**Nous disons que la loi doit changer.**

**Nous demandons :**

- l'abrogation des lois anti-immigrés, dont le CESEDA,
- la protection des mineurs et des jeunes majeurs scolarisés,
- la fermeture des Centres de Rétention, la fin des expulsions, des arrestations, des contrôles au faciès,
- l'arrêt de la stigmatisation des Etrangers, en particulier l'abandon immédiat du statut dérogatoire des Bulgares et des Roumains, qui leur interdit de travailler,
- le retour à une véritable politique de l'asile (avec en particulier la suppression des pays dits "sûrs"),
- le droit de vote des étrangers aux élections locales,
- le droit au logement, au travail, à la protection sociale et aux transports,
- la régularisation des sans-papiers, que ce soit dans le cadre du travail, des études ou de la vie familiale, avec une carte unique de séjour.



**Nous le dirons publiquement aux candidats à l'élection présidentielle, puis aux législatives.**

**RASSEMBLEMENT SAMEDI 31 MARS - 15h  
PLACE PASTEUR à BESANÇON**

**Organisations signataires :** CDDLE, RESF, MRAP, LDH, Mouvement de la Paix, Pastorale des Migrants, Aide et Amitié franc-comtoises au Liban, FSU, SNUipp, Union syndicale Solidaires, SUD Education, SUD-PTT, CFTD, AMEB, Parti de Gauche, PCF, NPA, Les Alternatifs, EELV